



Centre Canadien de la statistique juridique
Programme des services correctionnels

Enquête sur les services correctionnels pour adultes

Lecture obligatoire pour 2004-2005

**Tableau 6 : Services correctionnels pour adultes, comptes moyens
des délinquants dans les programmes fédéraux**



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Lecture obligatoire pour 2004-2005

Services correctionnels pour adultes, comptes moyens des délinquants dans les programmes fédéraux^{1,15}

Géographie (6 éléments)

- Secteur de compétence fédéral²
- Région de l'Atlantique³
- Région du Québec⁴
- Région de l'Ontario⁵
- Région des Prairies⁶
- Région du Pacifique⁷

Surveillance dans un établissement de détention et dans la collectivité (7 éléments)

- Compte réel des détenus (personnes)⁸
- Compte au registre (personnes)⁹
- Taux d'incarcération pour 100 000 adultes (taux)¹⁰
- Compte total des délinquants sous surveillance communautaire (personnes)^{11, 12}
 - Compte des délinquants en semi-liberté, surveillance communautaire (personnes)¹²
 - Compte des délinquants en liberté conditionnelle totale, surveillance communautaire (personnes)^{12, 13}
 - Compte des délinquants en liberté d'office, surveillance communautaire (personnes)¹⁴

- (1) Enquête sur les services correctionnels pour adultes, Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ), Statistique Canada. Exercice (1^{er} avril au 31 mars). Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Ces données sont des données administratives. Même si l'Enquête sur les services correctionnels pour adultes tente de normaliser la façon dont les changements dans le statut sont dénombrés dans certains cas des limites attribuables à des différences dans les opérations des secteurs de compétence peuvent restreindre l'application uniforme des définitions. Pour cette raison, il faut faire preuve de prudence en effectuant des comparaisons entre les divers secteurs. Toutefois, grâce à des pratiques de dénombrement uniformes, il est possible d'établir des états sur les tendances à l'intérieur de chaque secteur. Pour en savoir davantage sur les concepts, la méthodologie et la qualité des données figurant dans ce tableau, consultez les définitions, les sources de données et la méthodologie. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 (613) 951-9023 ou sans frais au 1 800 387-2231 ou par courriel à ccjscssj@statcan.ca.
- (2) Les valeurs fédérales représentent le total des 5 régions de Service correctionnel Canada. Les totaux réels et au registre sont calculés séparément à partir de chiffres bruts, et ils ne représentent pas le total exact de la moyenne régionale. Si cela se produit, il s'agit tout simplement d'une anomalie ou d'une coïncidence.
- (3) La région de l'Atlantique de Service correctionnel Canada dessert le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

- (4) La région du Québec de Service correctionnel Canada dessert la province de Québec.
- (5) La région de l'Ontario de Service correctionnel Canada dessert l'Ontario, à l'ouest jusqu'à Thunder Bay, et depuis le 1^{er} avril 1999, le Nunavut.
- (6) La région des Prairies de Service correctionnel Canada dessert l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, à l'ouest jusqu'à Thunder Bay, et les Territoires du Nord-Ouest. Avant le 1^{er} avril 1999, cette région desservait également le territoire englobant le Nunavut.
- (7) La région du Pacifique de Service correctionnel Canada dessert la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.
- (8) Les comptes réels des détenus incluent les délinquants sous responsabilité fédérale, les délinquants sous responsabilité provinciale ou territoriale logés dans un établissement fédéral, ainsi que les délinquants logés temporairement dans un établissement fédéral.
- (9) Les comptes au registre étaient sans objet en 1993-1994, et n'ont pas été publiés après 1997-1998.
- (10) Les taux d'incarcération sont fondés sur le compte réel total des détenus, ainsi que sur les estimations démographiques fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Dans 2003/2004, les taux ont été révisés dès 1989-1990 utilisant les estimations démographiques de 1er juillet 2003.
- (11) Le compte total des délinquants sous surveillance communautaire représente la somme des comptes des délinquants en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale et en liberté d'office.
- (12) Les comptes comprennent les délinquants sous responsabilité fédérale et les délinquants sous responsabilité provinciale ou territoriale dans les provinces et les territoires non dotés de leur propre commission des libérations conditionnelles, qui sont sous la surveillance de Service correctionnel Canada.
- (13) De 1985-1986 à 1988-1989, les chiffres comprennent les cas de libération conditionnelle mitigée – les délinquants sous responsabilité fédérale qui sont en liberté conditionnelle mais qui sont assujettis à des conditions moins strictes pour ce qui est de la surveillance et de l'obligation de se présenter devant une autorité.
- (14) Avant 1993-1994, la catégorie des libérations d'office représente la liberté surveillée, qui permettait à un détenu sous responsabilité fédérale d'être libéré d'un pénitencier avant la date d'expiration du mandat en raison de la réduction de peine méritée ou prévue par la loi si la durée de la remise est de plus de 60 jours.
- (15) Dans 2004-2005, toutes les données depuis 1999-2000 ont été révisées.

mercredi, le 11 octobre, 2006